

étant notaire à Saint-Léger. «Le dit curé de Tintingen étant délégué et constitué par moi, vice-curé de Rossignol, pour assister au dit mariage en mon nom, ce qu'il a fait à ma réquisition comme il conste de sa description que je laisse à ce registre. En foi de quoi j'ai signé les présentes au Rossignol le 18 janvier 1787. J. Pirrotte.» Le docteur Jean Joseph Rogier meurt en 1837. (2)

Sa fille Josine épouse en 1813 le maître de forges Jean Pierre Picard, né le 3 août 1785 aux forges d'Ansembourg. De ce mariage naquirent 10 enfants. Amélie Picard est la cadette. Jean Pierre Picard décéda à l'âge de 52 ans, après une courte maladie. Sa veuve alors quitta Septfontaines avec la plupart de ses enfants encore en bas âge et alla s'établir à Saint-Léger, chez sa fille Pauline-Monique, épouse du meunier et industriel Eugène Lavaux.

Son fils François Picard, né le 8 octobre 1820, âgé de 17 ans, succéda à son père dans la régie du haut-fourneau de Simmerschmelz.

Le 18 janvier 1779, le Comte de Marchant d'Ansembourg, Joseph Romain, transmet une sommation à Nicolas Picard, maître de forges à Ansembourg, l'informant que le bail passé avec lui, Picard, cesserait le 24 juin 1780 et qu'il louerait ses forges et fourneaux aux locataires François Joseph Hubert de Donéa à Liège et Nicolas Bomal, établi négociant à Liège et Barvaux. (3) Déjà l'inventaire du 24 juin 1772, date à laquelle selon toute vraisemblance Nicolas Picard avait assumé la direction des usines, montre à quel point l'établissement était délabré. Ne perdons pas de vue, dans ces transactions quelque peu embrouillées, que la propriété des forges et fourneaux appartient au Comte d'Ansembourg; que généralement, les établissements sont loués à un exploitant-locataire, et que ce locataire installe un régisseur-directeur.

Ni Nicolas Picard ni ses descendants non plus n'ont jamais été propriétaires, rarement locataires, mais régisseurs des établissements de la vallée de l'Eisch. Prenons bonne note en plus que le fourneau — temporairement il y en avait même deux, — se trouvait à Simmerschmelz, les forges par contre étaient installées à courte distance du château d'Ansembourg à côté des jardins au bord de l'Eisch, où des bâtiments subsistent encore.

Au service d'autrui à Ansembourg et Septfontaines, Nicolas Picard qui avait plusieurs cordes à son arc, se trouvait propriétaire à la même époque et pendant le régime français d'une papeterie à Saint-Léger et d'une seconde à Stockem (Arlon) (4). Il résulte en outre des pages du Journal écrit par le docteur Jean Joseph Rogier de Rossignol à son épouse née Elisabeth Rossignon, réfugiée à Luxembourg auprès des Picard à l'arrivée des soldats révolutionnaires au pays d'Arlon 1792, que Nicolas Picard possédait des terres à Rossignol dont le docteur sollicite la permission de vendre les foins (5). La papeterie de Saint-Léger fut installée en 1784, celle de Stockem en 1780, alors que Nicolas Picard exploitait